



**Caisse de l'industrie de la construction (CIC)**  
Caisse AVS 66.2 – Entrepreneurs Genève

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève  
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20  
www.ccb.ch  
CCP 12-4493-3

Tél. direct : 022 949 19 51

Réf. : 017/BD/  
(A rappeler dans toute correspondance)

Genève, le 11 janvier 2019

## COTISATIONS VARIABLES DE L'USPI GENEVE

Madame, Monsieur,

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI) Genève du 29 mai 2018, nous vous communiquons, ci-après, le maintien du taux des cotisations variables des employé(e)s de régie :

Taux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : **0.36%**.

Nous profitons également de la présente pour vous rappeler la décision prise durant l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2015, à savoir l'application, dès l'exercice 2016, d'une ristourne de cotisations sur les tranches de masses salariales supérieures à CHF 10'000'000.- :

- 0.10% de CHF 10'000'000.- à CHF 12'000'000.-
- 0.15% de CHF 12'000'000.- à CHF 14'000'000.-
- 0.20% dès CHF 14'000'000.-

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de ce qui précède et tout en restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caisse de l'industrie de la construction  
AVS 66.2 - Entrepreneurs Genève

Bruno Dufresne  
Responsable Entreprises